

École de Longroy. Elle est sauvée !

L'INFORMATEUR | vendredi 14 septembre 2018

136 mots | -



Le maire Jean-Pierre Trolley devant l'école.

Le soulagement. C'est le sentiment qui régnait mercredi 12 septembre, à la sortie du tribunal administratif de Rouen.

Le tribunal administratif de Rouen a en effet définitivement annulé la décision du rectorat de fermer la classe (et donc l'école) cette année à Longroy. Une situation qui s'était déjà produite l'année dernière, où là aussi, l'école était menacée avant de poursuivre l'aventure.

Les sept autres communes qui ont pris le même avocat, ont également connu une issue favorable.

Un long combat de la part du maire Jean-Pierre Trolley, des élus et des habitants, qui a donc porté ses fruits.

L'année scolaire peut désormais se poursuivre sans tracas. Un enseignant titulaire devrait débarquer d'ici la fin de semaine.

L'État a deux mois pour faire appel.